

## ▼ Horaires mairie

**Lundi / mardi / jeudi**  
8h00-12h00  
14h00-16h30

**Mercredi**  
8h00-12h00

**Vendredi**  
9h00-13h00

**Samedi**  
9h00-11h45

## ▼ Coordonnées

**2 avenue des Miougraniers**  
**Tél. : 04 66 57 03 28**  
**mairie@domazan.fr**

## ▼ Permanence

Monsieur le Maire assurera  
une permanence

**Samedi 25 janvier 2025**  
de 9h30 à 11h30

sans rendez-vous.

## ▼ Site internet

[www.domazan.fr](http://www.domazan.fr)

## ▼ Facebook

[newsletter.domazan.fr](mailto:newsletter.domazan.fr)

Site internet

Facebook



BONNE  
ET  
HEUREUSE



ANNÉE  
2025



## ATTENTION REPORT DE LA COUPURE D'EAU AU MERCREDI 15 JANVIER 2025



En raison de travaux sur canalisation, la SAUR informe que la coupure d'eau initialement prévue le 8 janvier est reportée au

**Mercredi 15 janvier 2025 de 8h30 à 16h30**

**sur toute la commune SAUF plateau de Signargues et zone industrielle**

Merci de prendre toutes dispositions utiles afin d'assurer la sauvegarde de vos appareils et installations et d'effectuer une réserve d'eau suffisante pour vos besoins quotidiens. Comptant sur votre compréhension.

## Inscription rentrée scolaire 2025 - 2026

Les inscriptions à l'école primaire du Briançon pour les enfants nés en 2022 sont ouvertes, les dossiers sont à retirer à la mairie et doivent être retournés avant les vacances scolaires de février 2025.



## NUITS DE LA LECTURE

L'association Plaisir de Lire invite les Domazanaïses et les Domazanaïses à assister à la Nuit de la Lecture le samedi 25 janvier 2025 à partir de 18h00 dans la salle du Foyer.



Le loto du comité des fêtes aura lieu  
**Dimanche 26 janvier à 14 heures**  
au foyer municipal





## Numéros utiles

### Police Secours

17

### Pompiers

18

### Gendarmerie Aramon

04 66 57 03 53

### Police Intercommunale de nuit

06.37.65.44.27

### Enfance Maltraitée

0800 05 41 41

### Violence femme Info

3919

### Centre Antipoison

04 91 75 25 25

### SAUR

04 30 62 10 00

### ENEDIS Dépannage

09 726 750 30

### GRDF Dépannage

0800 473 333

### SMICTOM

04 90 15 17 80

### Télécom Dérangement

3900 / 3901 Pro



## Médiathèque

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

### Mercredi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

**Jeudi** 16h30 / 19h00

**Samedi** 10h00 - 12h00



## Agence postale communale

### Lundi / mardi / jeudi

9h00-12h00 / 14h00-16h30

### Mercredi / vendredi

9h00-12h00

### Samedi

9h00-11h45



## Marché

### Mardi matin

08h00 - 12h00



## RECENSEMENT OBLIGATOIRE DE LA POPULATION 2025

Le début de la campagne de recensement va démarrer le jeudi 16 janvier jusqu' au samedi 15 février 2025. Votre agent recenseur est recruté par la mairie et muni d'une carte tricolore avec sa photo.

Répondre au recensement c'est utile pour construire demain. C'est grâce aux données collectés lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Comment répondre au recensement ?

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

## L'ENQUÊTE FAMILLE

Cette année, une Enquête Familles aura lieu en même temps pour récolter des informations visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Si vous êtes concernés, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous en informer. Un agent recenseur vous fournira ensuite une notice pour répondre en ligne, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

## INFO TRAVAUX PARTENAIRE

La société **SLP Bois** informe que des travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage seront entrepris sur des parcelles appartenant à la mairie de DOMAZAN dans le cadre de leur mission pour le compte de RTE (Réseau de Transport d'Electricité).

Les travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage seront effectués conformément aux réglementations en vigueur et dans le respect des normes de sécurité.

### Les travaux auront lieu en janvier-février-mars.

Leurs équipes d'expert qualifiés travailleront avec vigilance pour minimiser les perturbations occasionnées pendant la période des travaux.

Société SLP Bois

Les tuilliers, route d'Espeluche, 26200 Montélimar